

Date de révision 15-déc.-2011 Numéro de Révision 3

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit Ethyl benzoate

Cat No. 118090000; 118090025; 118090050; 118095000

Synonymes Benzoic ether; Essence of Niobe.

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées Pas d'information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société

Acros Organics BVBA

Janssen Pharmaceuticalaan 3a 2440 Geel, Belgium

Adresse e-mail begel.sdsdesk@thermofisher.com

Numéro d'appel d'urgence

Pour obtenir des informations aux États-Unis, appelez le : 800-ACROS-01 Pour obtenir des informations en Europe, appelez le : +32 14 57 52 11

Numéro d'appel d'urgence en Europe : +32 14 57 52 99 Numéro d'appel d'urgence aux États-Unis : 201-796-7100

Numéro d'appel CHEMTREC aux États-Unis: 800-424-9300 Numéro d'appel CHEMTREC en Europe : 703-527-3887

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

RÉGLEMENT (CE) No 1272/2008

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Pour le texte complet des phrases R et des mentions H évoquées dans la présente Section, consulter la Section 16

Symbole(s) Xi - Irritant Phrase(s) R aucun(e)

Phrases de combinaison de risques R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau



Ethyl benzoate Date de révision 15-déc.-2011

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P280 - Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Autres dangers

Pas d'information disponible.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	NoCE.	Pour cent en poids	NoCAS	67/548/CEE Classification	CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008	No REACH.
Benzoic acid, ethyl ester 93-89-0	EEC No. 202- 284-3	99	93-89-0	Xi; R36/38	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319)	-

Pour le texte complet des phrases R et des mentions H évoquées dans la présente Section, consulter la Section 16

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours



Ethyl benzoate Date de révision 15-déc.-2011

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au

moins 15 minutes. Appeler un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements

contaminés et les chaussures. Appeler un médecin.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau. Faire appel à une assistance médicale.

Inhalation Eloigner du lieu d'exposition, coucher. Amener la victime à l'air libre. En cas de difficultés

respiratoires, donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration

artificielle. Appeler un médecin.

Avis aux médecins Traiter de façon symptomatique

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone (CO2). Produit sec. mousse chimique.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Pas d'information disponible.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Des matières combustibles. Inflammable.

Conseils aux pompiers

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.. Eviter tout contact avec l'eau.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE



Date de révision 15-déc.-2011 Ethyl benzoate

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas ingérer.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de substance dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes de régulation locaux.

Composant

Benzoic acid, ethyl ester

 а опрос	tion protocolorinolic c	araioni oto otabiloo po	ii loo organiomoo ao i	ogalation location
Lettonie	Lituanie	Luxembourg	Malte	Romania
				TWA: 33 ppm 8 ore
				TWA: 200 mg/m ³ 8 ore
				STEL: 49 ppm 15
				minute
				STEL: 300 mg/m ³ 15
				minute

Valeurs limites biologiques

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites

biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Le niveau sans effet dérivé (DNEL) La concentration prévisible sans effet Pas d'information disponible.

Pas d'information disponible.

(PNEC)

Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des

emplacements des postes de travail

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

Lunettes de protection chimique

Protection des mains

Gants de protection

Protection de la peau et du

corps

Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Protection respiratoire

Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire,

toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de

sécurité



Ethyl benzoate Date de révision 15-déc.-2011

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Pas d'information disponible.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physiqueliquideAspectjaune clairOdeurdouce

pHPression de vapeurPas d'information disponible.0.24 hPa Sans objet

Densité de vapeur

Point/intervalle d'ébullition

0.24 fira 3ais objet

0.24 fira 3ais objet

212°C / 413.6°F@ 760 mmHg

 $\begin{array}{ll} \textbf{Point/intervalle de fusion} & -34^{\circ}\text{C} \ / \ -29.2^{\circ}\text{F} \\ \textbf{Point d'éclair} & 84^{\circ}\text{C} \ / \ 183.2^{\circ}\text{F} \\ \end{array}$

Température d'auto-inflammabilité

84°C / 183.2°F
490°C / 914°F

HydrosolubilitéinsolubleDensité1.045Formule moléculaireC9 H10 O2Poids moléculaire150.18

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Stabilité chimique

hygroscopique.

Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuseRéactions dangereuses .

Pas d'information disponible.

Pas d'information disponible.

Conditions à éviter

Excès de chaleur, Produits incompatibles, Exposition à de l'air humide ou à de l'eau.

Matières incompatibles

Oxydants forts, Des bases fortes.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2).

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques



Ethyl benzoate Date de révision 15-déc.-2011

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Informations sur le produit Aucune information aiguë de toxicité n'est disponible pour ce produit

informations sur les composants

 Composant
 DL50 oral
 DL50 dermal
 LC50 (CL50) par inhalation

 Benzoic acid, ethyl ester
 2100 mg/kg (Rat)
 LC50 (CL50) par inhalation

Toxicité chronique

Cancérogénicité Aucune substance chimique cancérogène connue n'est contenue dans ce produit

Sensibilisation Pas d'information disponible.

effets mutagènes Pas d'information disponible

Effets sur la reproduction Pas d'information disponible.

Effets sur le développement Pas d'information disponible.

Organes cibles Pas d'information disponible.

Autres effets néfastes Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées. Consulter l'article

correspondant du RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances des États-Unis)

pour des renseignements complets.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

aux Aucun à notre connaissance

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Effets écotoxicologiques Ne pas jeter les résidus dans l'égout

Composant	Algues d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnie
Benzoic acid, ethyl		6.7 mg/L LC50 96 h		
ester				

Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible

Potentiel de bioaccumulation



Ethyl benzoate Date de révision 15-déc.-2011

Pas d'information disponible.

Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Autres effets néfastes

Pas d'information disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non

utilisés

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur

Emballages contaminés Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales de recyclage pour leur

élimination

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO non réglementé

ADR non réglementé

IATA non réglementé

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Inventaires internationales

_												
	Composant	EINECS	ELINCS	NLP	TSCA	DSL	NDSL	PICCS	ENCS	Chine	AICS	KECL
E	Benzoic acid, ethyl ester	202-284-3	-		X	X	_	X	X	X	X	X

Légende

TSCA - Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques, inventaire, rubrique 8(b)



Ethyl benzoate Date de révision 15-déc.-2011

EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau

Date de révision15-déc.-2011Sommaire de la révisionNon applicable

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient avoir valeur de garantie ou d'assurance-qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être invalides si la substance est employée en combinaison avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité